

Communiqué de presse 14 décembre 2015

L'UNIFAB SE REJOINT DE LA PUBLICATION DU RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE SUR LA CONTREFAÇON DE JEUX ET JOUETS !

L'Union des Fabricants (Unifab), association française de lutte anti-contrefaçon, et son président Christian Peugeot félicitent une nouvelle fois l'Observatoire des atteintes aux droits de propriété intellectuelle de l'Office de l'Harmonisation du Marché Intérieur (OHMI) pour la publication du 4ème volet de leur rapport sur le coût de la contrefaçon en Europe, dédié au secteur des jeux et jouets.

Au niveau européen, le rapport indique que **12,3 % des ventes sont perdues ce qui s'estime à près de 1.4 milliards et occasionne la suppression de 6 150 emplois sur le continent.**

Il est important de souligner que la production européenne de jeux et jouets est essentiellement composée de petites et moyennes entreprises (PME) employant chacune, en moyenne, une dizaine de personnes. La baisse des recettes a un impact direct sur les salariés qui trinquent au profit des contrefacteurs qui s'enrichissent.

Concernant la France, la multiplication de faux produits dans ce secteur d'activité, révélé comme étant le 3ème secteur d'activité le plus ciblé par les contrefacteurs, représente sur les 8.8 millions de produits saisis en 2014 par les douanes près de 332.000 articles. Les pertes financières s'estiment selon le rapport divulgué ce jour à environ 170.000 euros sur le territoire.

A la veille de Noël, il est essentiel de prévenir les consommateurs et les sensibiliser à une consommation authentique, **le Musée de la Contrefaçon de l'Unifab, situé dans le 16ème arrondissement de Paris, a décidé en ce mois de décembre de dédier sa vitrine de l'Objet du Mois à ce secteur avec l'exposition de la célèbre production de Walt Disney « La reine des neiges ».**

« Il paraît évident qu'il faut sensibiliser les consommateurs aux dangers de la consommation de faux produits, et notamment de faux jouets, dont ils peuvent être victimes. L'impact peut être grave, le contrefacteur ne respect jamais les normes européennes de sécurité en vigueur sur ce type de produits. En décembre plus encore que le reste de l'année, j'appelle à la vigilance des français pour garantir la sécurité de leurs proches ! » déclare Christian Peugeot, président de l'Unifab.

Pour télécharger le rapport complet :

https://oami.europa.eu/ohimportal/en/web/observatory/ipr_infringement_toys_and_games

Contact presse : Régis Messali – 01 56 26 14 07 / 06 16 89 00 81 rmessali@unifab.com
